

FLASH INFO n°9

NOVEMBRE ET DECEMBRE 2021

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 9 NOVEMBRE

Mardi 9 NOVEMBRE 2021

Etaients présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, CHEPTOU Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, BOUILLAUD Julie, PORTRAIT Jean-Hugues,

Excusée : SCHLICH Ludivine

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2021**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 octobre à l'unanimité.

- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Le conseil valide le devis de LED WORLD PRO pour l'achat d'un lampadaire solaire pour un montant de 264€ HT. Celui-ci a été installé au dépôt de verre derrière le bâtiment communal pour essai et s'il est concluant, il est envisagé d'en mettre aux arrêts de bus dans les villages.
- Le conseil valide le devis de BODET CAMPANAIRE pour la mise aux normes du paratonnerre de l'église pour un montant de 444€ HT
- Le conseil valide le devis de COMELEC pour des travaux de mise aux normes électriques pour un montant de 1600,80€ HT
- Le conseil valide le devis de la SARL BONNAUD ET FILS pour un dépannage dans un logement communal pour un montant de 283€ HT et pour des mises aux normes à la supérette et au salon de coiffure pour un montant de 725€ HT
- Le conseil valide un devis de BILLAUD SEGEBA pour l'achat d'un taille-haie thermique pour un montant de 494,25€ HT
- Le conseil valide le devis de DECOLUM pour l'achat d'une guirlande led et des accessoires pour un montant de 175,20€ HT

- **COMMUNAUTE DES COMMUNES PAYS DE FONTENAY VENDEE/ PRISE DE COMPETENCE CREMATORIUM**

Actuellement, 4 crématoriums fonctionnent en Vendée et dans les territoires limitrophes : La Roche-Sur-Yon, Olonne-Sur-Mer, La Rochelle et Niort et deux projets sont à l'étude sur Challans et Bressuire. Plusieurs professionnels du secteur funéraire ont manifesté le souhait de voir un tel équipement s'implanter sur le Sud-Est Vendéen et il est avéré que ce crématorium aurait une utilité pour l'ensemble du bassin Fontenaisien et sur une zone allant de Luçon à Chantonay. Ce bassin de population de 96 000 habitants en 2020 concernerait en 2050 114 500 personnes ; ce qui, du point de vue stratégique, en fait un choix idéal.

En raison de son dimensionnement, ce projet serait porté par un concessionnaire qui serait chargé de la construction des installations au travers d'un contrat de concession.

Toutefois, les statuts actuels de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ne prévoient pas cette compétence.

S'agissant d'une compétence facultative un nouveau paragraphe « 5.3.12. Crématorium » est ajouté aux compétences supplémentaires/facultatives des statuts de la Communauté de communes et modifié en ajoutant le paragraphe ainsi libellé : « La Communauté est compétente matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium.

Le Conseil émet un avis favorable à l'extension des compétences de la communauté des communes du Pays de Fontenay Vendée en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium.

FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL POUR LE SOUTIEN DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Tudet, la commune peut prétendre à une subvention du fonds de concours intercommunal pour le soutien à la relance économique selon le plan de financement suivant :

Les montants ci-dessous sont ceux d'une estimation par un bureau d'études, ils pourront varier avec les appels d'offres.

▪ Montant des travaux HT estimés :	105 000,00 € + Tranche optionnelle : 50 000 € HT
▪ Fonds Com Com (29,34%) :	30 802,22 €
▪ Autofinancement (70,66%) :	74 197,78 €

Le conseil accepte que Mr Le Maire fasse une demande de subvention auprès de la communauté de communes de Fontenay-Vendée.

ARRET BUS DE LA GUINTIERE/ DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil accepte la demande de subvention suivante :

Dans le cadre de sécurisation d'un arrêt bus à la Guintière, la commune peut prétendre à une subvention du Conseil Départemental de la Vendée selon le plan de financement suivant

▪ Montant des travaux estimés HT :	5 705,00€
▪ Conseil Départemental (40% + 15%) :	3 137,75€
▪ Autofinancement (45%) :	2 567,25€

La nature des travaux est : la réalisation de bordures et d'un trottoir ainsi que d'une plateforme pour la mise en place d'un abribus.

SECURISATION DU PLATEAU DEVANT LA SALLE SOCIO/ DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil accepte la demande de subvention suivante.

Dans le cadre de sécurisation du plateau et dans le but de faire ralentir la circulation, situé devant la salle Socio, la commune peut prétendre à une subvention du Conseil Départemental de la Vendée selon le plan de financement suivant

▪ Montant des travaux estimés HT :	18 050,00€
▪ Conseil Départemental (20 + 15 %) :	6 317,50€
▪ Autofinancement (65%) :	11 732,50€

• DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil renonce à son droit de préemption urbain suivant

- AB 883 (non bâti) de 850 m2 situé rue du Tudet
- AB 443 (bâti) de 590 m2 situé route de Fontenay
- ZR 365 (bâti) de 1139m2 situé impasse des bleuets

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ **Aidants Connect**, suite à une formation que va suivre une des secrétaires de Mairie, des heures seront ouvertes pour aider les SERIGNOLAIS qui le souhaitent à faire les démarches administratives.

AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à **des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques**. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



PLANTATION D'ARBRES

En partenariat avec la commune et l'école primaire, les agents et les élus du Pays de Fontenay-Vendée et de Sérigné ont planté 18 arbres fruitiers entre le Lotissement la Grande Ouche et le Gerbier 3.

Merci à toutes et tous pour cet agréable après-midi !

CONSEIL MUNICIPAL du 7 DECEMBRE

Mardi 7 DECEMBRE 2021

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEON Sandrine, BOUILLAUD Julie, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Excusées : CHEPTOU Julie (pouvoir à DIEUMEGARD Romain), LERIDON Marylène (pouvoir à BAUDRY Yves)

• APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2021

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 novembre à l'unanimité.

• DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Le conseil valide le devis IJ COM pour la mise en page et l'impression du bulletin annuel pour un montant de 1908€ HT
- Le conseil valide le devis de ORAPI pour la fourniture de produits d'entretien pour un montant de 339,10€ HT
- Le conseil valide le devis de DECOLUM pour l'achat d'une guirlande LED pour un montant de 125€ HT

• TARIFS COMMUNAUX 2022

CIMETIERE :

Monsieur le Maire rappelle les tarifs (2021) :

- Concession trentenaire pour un emplacement de 2m² : 80 €
- Concession trentenaire pour un emplacement de 4m² : 160 €
- Concession cinquantenaire pour un emplacement de 2m² : 120 €
- Concession cinquantenaire pour un emplacement de 4m² : 240 €
- Concession cinéraire 15 ans : 380 € (+ gravure porte)
- Concession cinéraire 30 ans : 690 € (+ gravure porte)
- Concession cinéraire 50 ans : 940 € (+ gravure porte)

La dispersion des cendres sur le Jardin du Souvenir est gratuite, cependant la plaquette et la gravure seront facturées par le marbrier.

Pas de modification des tarifs pour les locations de salles.

Par contre, une caution de 1000 € sera demandée pour la location du vidéoprojecteur et de l'écran de la salle polyvalente lors des soirées privées.

SALLE POLYVALENTE :

	Commune	Hors Commune	Professionnels
Repas / 1 jour	360 €	420 €	500 €
Repas / 2 jours (mariage)	440 €	500 €	580 €
Repas / 3 jours	500 €	560 €	640 €
Autres manifestations (réunions, théâtre, concours de belote, loto...)	160 €	220 €	300 €
Loto (2 jours consécutifs)	220 €	280 €	360 €
Vin d'honneur	150 €	210 €	290 €
Associations de la commune	Gratuité 1 fois par an		
Chauffage	50 € / jour		
Enlèvement des Ordures Ménagères	18 € (si utilisation et suivant les consignes de tri)		

SALLE DU PETIT LOGIS :

Demandeur	Nature	Coût
Association Sérigné	réunion	gratuit
Association hors Sérigné	réunion	50 €
Famille Sérigné	vin d'honneur	50 €
	présentation commerciale	50 €
	buffet	70 €
	Professionnel au-delà de 20 locations/an	20 €
	Forfait 2H	10 €
	cérémonie funéraire	gratuit
Famille hors Sérigné	vin d'honneur	70 €
	présentation commerciale	70 €
	buffet	80 €
Chauffage		30 € / jour

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Demandeur	Nature	Salle 1	Salle 2	Salle 1+2
Association Sérigné	Réunion	gratuit	gratuit	gratuit
Association hors Sérigné	Réunion	50 €	50 €	70 €
Famille Sérigné	Cérémonie funéraire		gratuit	
	Vin d'honneur		50 €	
	Présentation commerciale	50 €	50 €	70 €
	Professionnel Au-delà de 20 locations/an	25 €	25 €	
	Réunion	50 €	50 €	70 €
	Buffet froid (utilisation kitchenette)			80 €
Famille hors Sérigné	Vin d'honneur		70 €	
	Présentation commerciale	70 €	70 €	90 €
	Réunion	70 €	70 €	90 €
	Buffet froid (utilisation kitchenette)			100 €
Sérigné ou non	Exposition	gratuit	gratuit	gratuit
Chauffage		25 € / jour	25 € / jour	50 € / jour

SALLE DU TERRAIN DE FOOT

Demandeur	Nature	Coût
Association Sérigné	Réunion	gratuit

• RUE DU TUDET / DEVIS HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil accepte le devis de l'Aménagement Ingénierie VRD de Fontenay-le-Comte.

	Montant estimatif des travaux	Honoraires maîtrise d'œuvre
Tranche Ferme	100 000,00 € HT	5 000,00 € HT (taux 5 %)
Tranche optionnelle	50 000,00 € HT	1 750,00 € HT (taux 3,5 %)
TOTAL	150 000,00 € HT	6 750,00 € HT

- **AMENAGEMENT ET ACQUISITION D'UN ABRI BUS A LA GUINTIERE**

- **Acquisition d'un abribus – demande de subvention – Conseil Régional des Pays de la Loire**

Dans le cadre de l'acquisition d'un abribus à la Guintière, la commune peut prétendre à une subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire selon le plan de financement suivant :

- Montant des travaux HT : 1820,00 €
- Conseil Régional (50%) : 910,00 €
- Autofinancement (50%) : 910,00 €

- **Aménagement routier : devis**

Dans le cadre de l'aménagement routier autour de l'abribus à la Guintière, Monsieur le Maire donne lecture du devis de la COLAS.

Montant du devis HT : 4 610,00 € soit 5 532,00 € TTC

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.

- **INTERVENTION DE MR JUCHEREAU/ SUBVENTION**

Suite à la conférence du Docteur JUCHEREAU, le vendredi 3 décembre dernier à la salle polyvalente, Monsieur le Maire propose de verser une subvention à l'association « Le pied d'appel », pour un montant de 100€.

- **ECOLE LES PIERIDES / DEMANDE DE SUBVENTION**

Suite à une demande de subvention de 700€ de La Directrice de l'école « Les Piérides », concernant une intervention de Madame AUGUIN (10 interventions d'expression corporelle auprès des 4 classes dans la salle du petit logis), le conseil vote une subvention de 500€ et la prise en charge de la location de la salle et du chauffage soit un montant de 200€.

INFORMATIONS DIVERSES

- Mr BIRE Michel, vice- président de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, est intervenu lors de la séance du Conseil pour présenter le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Les enfants des classes de CE et CM de notre groupe scolaire « Les Piérides » ont envoyé un courrier avec des propositions d'actions pour leur permettre de récupérer des points sur leur permis à points de l'école. (Ex : ramasser les déchets, mettre le couvert, etc...)
- Le chauffage de la salle polyvalente est maintenant géré depuis la mairie via une application.
- Le bulletin annuel de la commune sera distribué à partir du 15 janvier 2022



Les bornes électriques de la salle polyvalente sont en fonctionnement

A compter du 14 décembre,
le Food Truck sera présent 1 semaine sur 2



Extinction de l'éclairage public
à 22 h au lieu de 23 h

RAPPEL
RECEVOIR LES INFORMATIONS PAR MAIL

Pour recevoir les infos communales par mail, merci de remplir le document joint et le retourner en Mairie.

Des mails sont régulièrement envoyés pour informer les habitants : avis de tempêtes, fermeture de la mairie, coupures d'eau, communiqué de presse de la Préfecture etc...)

*C'est avec regret que l'équipe municipale a pris la décision d'annuler
« LES VOEUX DU MAIRE »
en raison de la situation sanitaire actuelle*

DATES A RETENIR

Samedi 15 janvier : ANNULATION DU REPAS « 65 ans et plus » EN SALLE – 2 formules seront proposées : soit **A EMPORTER** soit **A LIVRER**– un courrier leur sera envoyé dans les prochains jours ; l'inscription se fera en mairie

Samedi 29 janvier : repas Créole **A EMPORTER**

ETAT CIVIL



RABAUD Jade, née le 1^{er} novembre



Mr DAVID Claude décédé le 26/10/2021

Mme BARTHELEMY Yvette décédée le 27/10/2021

Sérigné

et Samedi 14 Octobre 2008

La rando des Bosses honore son président

Dimanche 28, le cyclo-club Ufolep local organisait la 20e édition des randonnées pédestres, route et VTT les Bosses vendéennes. Cette année, le soleil était au rendez-vous, et l'ensemble des bénévoles, de rouge vêtu, était posté tôt pour accueillir les 662 participants aux différentes randonnées : pédestres, (302 marcheurs), route, (183 cyclistes) et VTT (177 participants). Chacun des participants a reçu un agenda et les plus jeunes, plus âgés de chaque catégorie ont reçu coupes et trophées ainsi que les clubs les plus représentés, les plus éloignés, les familles les plus nombreuses. La variété des circuits : sous bois, chemins creux, plaine, l'organisation, l'accueil, les ravitaillements ont été appréciés des participants qui ont pris date pour la prochaine édition : le 4^e dimanche de septembre 2009.

Et au chapitre des émotions, à l'occasion de ce 20e anniversaire, les bénévoles du cyclo-club ont remis



De gauche à droite sur la photo : Denis Maugli, vice président et secrétaire, Mme et M. Béjet, Sophie Juillet, trésorière.

des cadeaux à Jean-Pierre Béjet, président depuis 1988 ainsi qu'à son épouse pour son dévouement au sein du club. Jean Pierre

est à l'origine des randonnées des bosses vendéennes avec Aimé Proquin, décédé dernièrement et à qui il dédie cette journée.

Le Conseil Municipal félicite Jean-Pierre BEJET qui, après 32 ans de présidence et 41 licences, laisse sa place de président du Cyclo-club !

Le Maire et son équipe municipale
vous souhaitent de

